

## SERVICE DES URGENCES

### MEDECIN DE LA FILIERE COURTE

#### Identification du poste

##### Compétences requises :

- Médecin généraliste thésé (urgentiste possible)
- Docteur junior en médecine générale ou en urgences

##### Présence :

- Deux tranches horaires de 6H chacune tous les jours de la semaine du lundi au dimanche
  - 12H-18H
  - 18H-minuit
- La tranche horaire 18H-minuit est complétée en priorité, puis la tranche horaire 12H-18H. Les week-ends sont complétés en priorité.
- Chaque tranche horaire de 6H est rémunérée à hauteur de 42400 FCP (soit une demi-garde de vacataire)
- Un même médecin peut effectuer 2 tranches horaires cumulées sur une même journée, soit de 12H à minuit et sera alors rémunéré 83740 FCP (soit une garde de vacataire)
- Le recrutement est organisé avec Dr Véronique Quétard par échange de mails : [veronique.quetard@cht.pf](mailto:veronique.quetard@cht.pf)
- Le planning est organisé par le cadre des urgences Teava Lehartel par échange de mails : [enrico.lehartel@cht.pf](mailto:enrico.lehartel@cht.pf)
- Les relevés d'état et factures pour se faire rémunérer des vacances effectuées sont à envoyer par mail au secrétariat des urgences : [secretariat.urgences@cht.pf](mailto:secretariat.urgences@cht.pf)

##### Moyens :

Téléphone dédié

Salle de consultation dédiée avec ordinateur pour l'accès au dossier médical partagé patient sur ANATI et pour réaliser l'observation médicale spécifique des patients de cette filière.

Imprimante

Point d'eau

Table d'examen, scialytique

Charriot d'urgence

Charriot avec médicaments de première intention per os

Ventoline et dispositif type baby haler

Kits de suture avec xylocaïne pour sutures simples, propres, peu douloureuses (pas sur le visage et pas chez des enfants)

Pas de protoxyde d'azote

BU, Otoscope, ...

Le médecin doit venir avec son propre stéthoscope

Lieux :

- 12H-18H : Entrée par la porte à l'arrière de l'UMJ, accès par un escalier en bas de la rampe de circulation. Pas d'accès pour les patients PMR ou pour les traumatisés des membres inférieurs. Bureau de consultation au niveau de l'UMJ, en haut de l'escalier. Petite salle d'attente dans le couloir devant le bureau (4 places). Patients seront envoyés au fur et à mesure à la demande du médecin de la filière courte.
- 18H-minuit : Entrée par la porte principale de l'UMJ. Bureau de consultation au niveau de l'UMJ au bout du couloir, en haut de l'escalier. Salle d'attente principale partagée de 18H à 19H (19H = heure de fermeture de l'UMJ hors situations exceptionnelles d'urgences judiciaires)

Evaluation : remontée des difficultés quotidiennes au cadre du SAU Teava Lehartel (5919) et mails si problématiques récurrentes ou suggestions au Dr Véronique Quétard responsable de la filière courte.

### Missions

- Consultations ambulatoires de type médecine générale des patients se présentant aux urgences et ayant été évalués à l'accueil des urgences par les IOA (infirmiers d'accueil et d'orientation) et/ou MAO (médecin d'accueil et d'orientation), après prise des constantes et interrogatoire/examen succinct et répondant aux critères ci-dessous:
  - Catégorisés P4 dans la grille de tri et ne nécessitant pas de prise de sang.
  - Mobilité conservée, pas d'alitement nécessaire (béquilles et fauteuils roulants personnels autorisés après 18H lorsque l'entrée se fait sans escaliers)
  - Si une radiographie simple a été effectuée à l'accueil et dédouane une prise en charge relevant du SAU le patient peut être vu en filière courte. La radiographie doit cependant être interprétée auparavant par le MAO ou un autre médecin des urgences avant l'orientation en filière courte et cela doit être notifié
  - (exemple: entorse de cheville ayant nécessité une radio et radio normale)
  - Pas de multi-consultation pour le même motif (patient doit être vu côté SAU dans cette situation sauf avis contraire du MAO)
  - Pas de patient trop algique et/ou non soulagé après traitement per os à l'accueil si EVA > 6/10
  - Pas de patient mineur non accompagné par un représentant légal
  - Pas de bébé de moins de 1 mois ou âge corrigé < 1 mois chez un ancien prématuré
  - Pas de patient agité ou agressif, sauf si présence des forces de l'ordre et sécurité assurée
- Si médecin de la filière courte a un doute sur l'orientation du patient qui pourrait bénéficier d'un passage aux urgences avec avis d'un urgentiste et/ou d'examen complémentaires nécessaires : ré-adresser le patient côté SAU après appel à l'accueil 5906

- Si patient présente des signes de gravité lors de l'examen en filière courte : contacter le MAO (de 8H à 20H du lundi au vendredi : 7910) ou médecin des box PH1 (7870) ou médecin de la SAUV (7913) pour une prise en charge rapide après transfert
- Si patient en détresse vitale : contacter le 15 directement.
- Tout patient de la filière courte doit sortir de la consultation avec un compte rendu sur Anati et un mot dans son carnet rouge/carnet de santé, explications claires sur la surveillance, une ordonnance si besoin.